



Zurich, lundi 10 mai 2016

Communiqué de presse

Le lobby du pétrole a trompé les clients avec de la publicité déloyale

L'Union Pétrolière a fait campagne contre les réseaux de chauffage à distance avec des comparaisons de prix douteuses et des affirmations trompeuses. La Commission Suisse pour la Loyauté a admis un recours déposé par Energie-bois Suisse.

Le 6 janvier 2016, l'association faîtière Energie-bois Suisse a déposé une plainte devant la Commission Suisse pour la Loyauté (CSL) contre l'Union Pétrolière (UP) afin de faire vérifier deux affirmations sur la sécurité de l'approvisionnement et l'avantage du prix du mazout de chauffage par l'institution indépendante. La décision qui vient d'être rendue par la CSL donne raison à Energie-bois Suisse et confirme que les déclarations commerciales de l'UP ne sont pas comparables et donc pas recevables.

L'objet du délit est un prospectus intitulé «Restez indépendant et gardez le contrôle de vos dépenses de chauffage!» distribué fin 2015 dans toute la Suisse aux clients des fournisseurs de mazout de chauffage, qui compare un prix moyen du coût total / de revient du chauffage à distance de plus de 16 ct./kWh à un prix du mazout de base de 7,5 ct./kWh, qui ne tient aucunement compte des coûts d'investissement et d'exploitation. Comme le justifie la CSL, cette comparaison n'est pas compréhensible pour les lecteurs moyens, car elle suggère que l'approvisionnement coûte plus deux fois plus cher avec un réseau de chaleur à distance qu'un chauffage au mazout. L'UP est donc priée de renoncer à affirmer que les installations au bois et les réseaux de chauffage à distance ne parviennent pas à assurer la totalité de l'approvisionnement en chauffage et qu'une part essentielle devrait être dévolue au mazout. Certes les réseaux de chaleur à distance utilisent souvent du mazout pour couvrir les besoins en périodes de pointe et d'urgence, mais cette part ne représente qu'un maximum de 30 %, et plus généralement 5 % et moins. De nombreuses installations fonctionnent par ailleurs entièrement aux énergies renouvelables et n'utilisent pas du tout de mazout.

En mars dernier, la CSL avait déjà admis deux plaintes de Greenpeace contre l'UP et l'Association Suisse de l'Industrie Gazière, recommandant notamment au lobby pétrolier de ne plus affirmer à l'avenir qu'un nouveau chauffage au mazout était toujours la solution la plus économique. Energie-bois Suisse invite donc l'UP à remanier sa communication sans

tarder: «La désinformation du lobby pétrolier sur les coûts des énergies renouvelables est non seulement déloyale, mais elle nous empêche également de faire avancer la conversion de l’approvisionnement énergétique», déclare le directeur Christoph Aeschbacher.

A propos de l’association Energie-bois Suisse

Depuis plus de 35 ans, Energie-bois Suisse encourage une utilisation du bois raisonnable, respectueuse de l’environnement, moderne et efficace au plan énergétique; en Suisse, le bois représente en importance la deuxième source d’énergie renouvelable et nationale. Nous proposons une multiplicité de prestations intéressantes et modernes qui font de nous un interlocuteur important et compétent dans le domaine de l’énergie-bois au service des spécialistes, maîtres d’ouvrage, politiciens, entreprises et personnes privées intéressées.

Volume du texte: 2681 caractères, titres et espaces inclus

Annexe: Photo symbolique

Vos interlocuteurs:**Michael Tibisch**

Responsable de projet Communication

Numéro direct: 044 250 88 17

tibisch@holzenergie.ch

Christoph Aeschbacher

Directeur

Numéro direct: 044 250 88 10

aeschbacher@holzenergie.ch